



Paris, le 19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Opération Alimentation Vacances 2013 :
les services sanitaires renforcent leurs contrôles pendant la période estivale
Du 15 juin au 15 septembre 2013
—

L'*Opération Alimentation Vacances* (OAV), qui se déroule chaque année du 1er juillet au 31 août, a été allongée et a débuté cette année le 15 juin pour se terminer le 15 septembre 2013. Elle mobilise près de 4 000 agents du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et permet de renforcer les contrôles en matière de sécurité sanitaire des aliments dans les secteurs qui n'exercent leur activité qu'en période estivale et ceux qui connaissent une activité accrue durant cette période.

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une coopération interministérielle : l'*Opération Interministérielle Vacances*, à laquelle participent les services de l'État en charge de la sécurité sanitaire, de la concurrence, de la consommation, de la répression des fraudes, des douanes et de la santé.

Cet été, la surveillance sera prioritairement concentrée sur :

- la restauration (classique, rapide, à emporter),
- les métiers de bouche (boucheries et poissonneries),
- les grandes et moyennes surfaces (GMS) et commerces d'alimentation générale,
- les marchés et événements festifs, ainsi que les transports de denrées.

Les contrôles porteront principalement sur l'hygiène des denrées, le respect des températures de conservation des produits, le respect des procédures de nettoyage, ainsi que sur la formation du personnel, notamment saisonnier, aux principes généraux d'hygiène. Les contrôles seront par ailleurs renforcés dans les centres aérés, les colonies de vacances et les camps sous toile.

En 2012, l'*Opération Alimentation Vacances* avait donné lieu à 23 034 inspections par les agents des directions départementales en charge de la protection des populations (DDPP ou DDCSPP), ayant conduit notamment à 241 fermetures d'établissements, 328 procès-verbaux d'infractions et au retrait de la consommation de une tonne de produits.

Pour plus d'informations : <http://alimentation.gouv.fr/contrôles-vacances>

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr